

**DEMANDE D'OUVERTURE TARDIVE
D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

Monsieur le Maire,

Je soussigné(1) Mme Mandin Jacqueline

Demeurant (adresse complète) 17 rue des lilas 95210 Ste Hermine

De l'association 1901(2) ayant pour titre (titre exact, sigle non admis).....

..... et pour siège.....

Ai l'honneur de solliciter l'autorisation d'ouverture tardive de(3) la salle de

quartier du Siner à (4) Saint-Jean-d'Hermine

Dans la nuit du 31/05/25 au 01/06/25 jusqu'à 4h entre (2H et 4H du matin)

Pour le motif suivant Baptême civil

Dans tous les cas, les orchestres ne devront aller au-delà de 2 heures du matin.

Je vous prie, Monsieur Le Maire de bien vouloir agréer l'assurance de ma considération distinguée.

À Ste Hermine le 10/03/2025

Signature,

AVIS DU MAIRE

LE Maire de la commune de SAINT-JEAN-D'HERMINE donne un avis

favorable

défavorable à la demande ci-dessus (faire courrier pour motiver un refus)

Le titulaire de cette dérogation veillera à ce qu'il n'émane de l'établissement lui-même ou de la clientèle qui le fréquente, aucune atteinte à la tranquillité et à l'ordre public.

À Sainte-Hermine le, 14 MARS 2025

Cachet

Le Maire,

Philippe BARRÉ

Maire de Saint-Jean-d'Hermine



(1) fonction (président, secrétaire...)

(2) si autre, préciser

(3) établissement concerné (salle polyvalente, foyer rural...)

(4) commune